



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La SÉMECS devient le 5^e projet au Québec à injecter du GNR dans le réseau d'Énergir

Varenes, le lundi 19 décembre 2022 – La Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) est très fière d'annoncer qu'elle a réussi à traverser une étape importante, celle du transfert de ses premières molécules de gaz naturel renouvelable (GNR) dans le réseau d'Énergir. Ainsi, à 13 h 52, ce 7 décembre 2022, le transfert du GNR vers Énergir débutait. La SÉMECS devient ainsi le cinquième projet en sol québécois de GNR, qui à terme, injectera plus de 4 millions de mètres cubes annuellement dans le réseau d'Énergir. Ce volume représente l'équivalent de la consommation énergétique de plus de 2 000 résidences de taille moyenne en gaz naturel renouvelable pendant un an.

RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE

Les missions de la SÉMECS sont d'éviter l'enfouissement des matières organiques et de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES) en traitant les matières organiques par biométhanisation et en récupérant une énergie renouvelable sous forme de biogaz ou de GNR.

Contrairement au compostage, la biométhanisation est un procédé de traitement des matières organiques par digestion en absence d'oxygène en milieu fermé. Il s'agit d'un processus de dégradation biologique s'effectuant dans un digesteur. Les produits issus de ce procédé sont le biogaz, une énergie verte remplaçant la consommation d'énergie fossile et le digestat, un amendement organique fertilisant qui est appliqué sur les terres agricoles du territoire. Sur le plan environnemental, le projet de la SÉMECS contribuera à réduire les émissions de GES de plus de 42 000 tonnes de CO² équivalents annuellement.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Il est important de souligner le travail de l'équipe de BiogazEG, une division de Greenfield Global, qui est responsable de la coordination et direction des travaux d'augmentation de capacité ainsi que de la conception et de l'opération du Centre, notamment pour leurs interventions lors de la mise en service des équipements de traitement du biogaz pour injecter les volumes de GNR dans le réseau d'Énergir. La SÉMECS remercie le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Québec qui financent le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC), un

important levier de financement pour la réalisation des travaux. De plus, nous remercions l'Agglomération de Longueuil pour le financement d'une partie importante du projet lié au traitement des matières organiques de son territoire.



Martin Damphousse (président de la SÉMECS et maire de Varennes), Renault Lortie (vice-président, Clients et approvisionnement gazier d'Énergir) Stéphanie Vigeant (Conseillère, Approvisionnement et développement gaz source renouvelable d'Énergir) – Crédit photo : Lanciault photographie

CITATIONS

« En fonction depuis 2018, le centre de traitement par biométhanisation de la SÉMECS situé à Varennes traite les matières organiques de plus de 700 000 personnes réparties dans les 27 municipalités des trois MRC fondatrices et les 5 municipalités de l'agglomération de Longueuil. Annuellement, ce sont 120 000 tonnes de matières organiques qui sont traitées de façon écoresponsable afin de récupérer une énergie renouvelable comme du biogaz, dont 4 millions de mètres cubes traités pour devenir du GNR injectés dans le réseau d'Énergir et en digestat, un amendement organique destiné aux terres agricoles. Tout ça dans le but d'éviter l'enfouissement et éliminer le plus possible les gaz à effet de serre », partage Martin Damphousse, président de la SÉMECS et maire de Varennes.

« Énergir tient à saluer le leadership dont fait preuve la SÉMECS en transformant les matières organiques en GNR. Produite localement, cette énergie renouvelable permet non seulement

d'assurer des retombées économiques importantes dans la région, mais également d'éviter les émissions de GES liés l'enfouissement des matières résiduelles. La conclusion de l'entente d'achat de GNR vient inévitablement renforcer le développement de la filière du GNR au Québec, puisqu'elle permettra à un plus grand nombre de clients soucieux de réduire leur empreinte carbone de bénéficier d'une énergie renouvelable à un coût compétitif. Ces volumes qui s'ajouteront dans notre réseau contribueront à l'atteinte de notre objectif de distribuer une quantité de 5 % de GNR à l'horizon 2025 et de 10 % d'ici 2030 », a ajouté Renault Lortie, vice-président, Clients et approvisionnement gazier d'Énergir.

À PROPOS DE LA SÉMECS

Situé dans le parc industriel Novoparc de Varennes, le centre de traitement par biométhanisation de la Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) est issu d'un partenariat établi entre les MRC de La Vallée-du-Richelieu, de Marguerite-D'Youville et de Rouville, et Biogaz EG, une division de Greenfield Global. L'entreprise est l'aboutissement d'une concertation entre les trois MRC partenaires et leurs 27 municipalités qui ont décidé d'unir leurs forces pour mettre en place le premier centre de biométhanisation dans le Grand Montréal où sont traitées les matières organiques résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI), ainsi que les boues de fosses septiques.

-30-

Source et renseignements :

Mélanie Gauthier, conseillère principale en communication et développement
Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS)
514 416-5060, poste 252 | mgauthier@semecs.ca | semecs.ca